

La Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Rhône Alpes, Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code monétaire et financier, société anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance – capital de 1 150 000 000 euros 116, cours Lafayette 69003 Lyon – 384 006 029 RCS Lyon – Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 004 760, représentée par **Hanan TAIBI**

Votre Conseiller

Atteste être dépositaire des fonds versés en vue de la constitution de la **SPL**

(devant être) dénommée **SPL DE TIGNES**

Et devant avoir son siège social à **Mairie de Tignes Route du Rosset - 73320 TIGNES**

Et avoir un capital de **50000** **EUR**,

Et constate à ce titre le versement de la somme de (montant à compléter en lettres)

cinquante mille

euros,

montant à compléter en chiffres **50000**

EUR sur le compte N° 08019446203

ouvert au nom

de la **société en formation.**

Détail des apports et des apporteurs (facultatifs) :

Nom de l'apporteur	Montant versement (chiffres en €)	Montant versement (lettres) en Euros	Date de versement
SGC MOUTIERS - Commune de Tignes	40'000.00	quarante mille euros	25/10/2024
SGC MOUTIERS - Commune de Sainte-Foy-Tarentaise	10.000,00	dix mille euros	21/10/2024
TOTAL	50'000.00		

Le retrait des fonds ainsi déposés ne pourra intervenir que dans les conditions définies par la réglementation en vigueur :

- Remise d'une copie du certificat d'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés,
 - Si la société n'est pas constituée dans le délai de six mois à compter du premier dépôt de fonds, ou si elle n'est pas immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés dans le même délai, les apporteurs peuvent individuellement demander en justice l'autorisation de retirer le montant de leurs apports. Dans les mêmes cas, un mandataire, dès lors qu'il représente tous les apporteurs, peut demander directement au dépositaire le retrait des fonds.
- Si les apporteurs décident ultérieurement de constituer la société, il doit être procédé à nouveau au dépôt des fonds .

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

A Grenoble

, le 28/10/2024

Signature et cachet

  **CAISSE
D'ÉPARGNE**
Rhône Alpes
Alpes City
Département Banque Au Quotidien BDR
14, Rue Léon Sestier
CS 10324
38000 GRENOBLE

Dans le cadre de notre relation, la Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Rhône Alpes recueille et traite des données à caractère personnel vous concernant et concernant les personnes physiques intervenant dans le cadre de cette relation (mandataire, représentant légal, caution, contact désigné, préposé, bénéficiaire effectif, membre de votre famille...). Les informations vous expliquant pourquoi et comment ces données sont utilisées, combien de temps elles seront conservées ainsi que les droits dont vous disposez sur vos données figurent dans notre Notice d'information sur le traitement des données à caractère personnel. Cette notice est portée à votre connaissance lors de la première collecte de vos données. Vous pouvez y accéder à tout moment, sur notre site Internet <https://www.caisse-epargne.fr/rhone-alpes/votre-banque/reglementation/protection-de-vos-donnees-personnelles/> ou en obtenir un exemplaire auprès de votre centre d'affaire/agence. La Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Rhône Alpes communiquera en temps utile les évolutions apportées à ces informations

**RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT DE FONDS DANS LE CADRE
D'UNE SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE**

La Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Rhône Alpes, Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code monétaire et financier, société anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance – capital de 1 150 000 000 euros
116, cours Lafayette 69003 Lyon – 384 006 029 RCS Lyon – Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 004 760,
représentée par Hanan TAIBI agissant en qualité de Chargée Relations Clients

Atteste être dépositaire des fonds versés en vue de la constitution d'une société publique locale
devant être dénommée **SPL A.L.T.T.A**

avoir son siège social à MAIRIE DE TIGNES ROUTE DU ROSSET 73320 TIGNES

et avoir un capital de **50.000 EUR**, divisé en 500 actions de 100 EUR chacune.

et constate :

- Que la liste des actionnaires, dressée par les fondateurs mentionne pour chacun d'eux le nombre d'actions souscrites et les sommes versées,
- Que les sommes versées et déposées sur le compte n° 0 8 0 1 9 4 4 6 2 0 3 ouvert au nom de la société en formation correspondent à celles énoncées par ce(s) document(s) et forment un capital de
(en lettres) cinquante milles euros euros,
(en chiffres) 50.000 EUR.
- Que le capital est libéré à hauteur de 100 %, soit la somme de
(en lettres) cinquante milles euros euros,
(en chiffres) 50.000 EUR.

Le retrait des fonds ainsi déposés ne pourra intervenir que dans les conditions définies par réglementation en vigueur.

À Grenoble , le 24 Décembre 2024

SIGNATURE

 **CAISSE
D'ÉPARGNE**
Rhône Alpes
Alpes City
Département Banque Au Quotidien BDR
14, Rue Léon Sestier
CS 10324
38026 GRENOBLE

Siège social
116 cours Lafayette
B.P. 3276
69404 LYON Cedex 03

Tel. : +33 (0)4 72 80 20 00
www.caisse-epargne.fr

Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Rhône Alpes, Banque Coopérative régie par les articles L. 512-85 et suivants du Code monétaire et financier, société anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance - Capital de 1 150 000 000 euros - 116, cours Lafayette 69003 Lyon - 384 006 029 RCS Lyon - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 004 760, et titulaire de l'identifiant unique REP Papiers n° FR232581_03FWUB (BPCE – SIRET 493 455 042).

Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Rhône Alpes, banque coopérative régie par les articles L. 512-85 et suivants du Code monétaire et financier, société anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance - capital de 1 000 000 000 euros - 384 006 029 RCS Lyon - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 004 760.

E00243 - 2023.07



P00042C

« SPL ALLIANCE LOCALE POUR LA TRANSITION DES TERRITOIRES D'ALTITUDE
(A.L.T.T.A.) »

Société publique locale
Au capital de 50.000 euros
Siège social : TIGNES (Savoie), Mairie de Tignes, Route du Rosset

**LISTE DES FUTURS ASSOCIES
ET ETAT DES SOMMES VERSEES PAR CHACUN D'EUX**

Désignation des futurs associés	Nombre d'actions souscrites	Montant souscrit (euros)	Versements effectués (euros)
Commune de TIGNES Route du Rosset 73320 TIGNES	400	40.000	40.000
Commune de SAINTE-FOY- TARENTEISE Chef-lieu 73640 SAINTE-FOY-TARENTEISE	100	10.000	10.000
TOTAL	500	50.000	50.000

La présente liste et le présent état sont certifiés exacts par la commune de TIGNES, actionnaire fondatrice, représentée par Monsieur Serge REVIAL, maire en exercice.

Fait à TIGNES (Savoie),
Le 24 décembre 2024

Serge REVIAL

